

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

G. SCHELLE

Sur les statistiques au XVIIIe siècle

Journal de la société statistique de Paris, tome 61 (1920), p. 79-80

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1920__61__79_0

© Société de statistique de Paris, 1920, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV VARIÉTÉS

SUR LES STATISTIQUES AU XVIII^e SIÈCLE

J'ai, à diverses reprises, signalé à la Société de Statistique que l'Administration française de la fin du XVIII^e siècle avait entre les mains d'assez nombreuses statistiques sur l'agriculture, sur l'industrie, sur les finances. On en trouve la preuve dans plusieurs des documents insérés dans le troisième volume des *Œuvres de Turgot*

et documents le concernant (1), volume dont la publication avait été retardée par la guerre et qui vient de paraître.

Le contrôleur général, abbé Terray, demanda aux intendants, au mois de juillet 1771, de lui faire parvenir des *états des productions de la terre* plus détaillés que ceux qu'on lui envoyait par le passé; au lieu de se contenter d'*états des apparences de la récolte*, il voulait aussi des états dressés *après la moisson*, afin de pouvoir juger du rapport de la production de l'année à l'*année commune*. Ordinairement, cette année commune était la moyenne de dix années consécutives. Mais les éléments nécessaires pour la calculer faisaient fréquemment défaut. Par une circulaire du 30 juillet à ses subdélégués, Turgot conseilla de chercher dans chaque canton trois ou quatre propriétaires ayant écrit exactement depuis un grand nombre d'années la quantité de *sétés* ou journaux qu'ils avaient ensemencés et la quantité de grains qu'ils avaient récoltés. A défaut de ces relevés, il conseillait de se baser sur les relevés des *dîmes*, effectuées dans les communautés religieuses. Il expliquait qu'il n'était pas indispensable, pour se former une idée juste des variations des récoltes, de connaître celles de tous les propriétaires (2), et il ajoutait : « Je sais que la défiance de toutes les opérations du Gouvernement est trop répandue parmi les habitants de la campagne, pour qu'on puisse se flatter de trouver un grand nombre de propriétaires ou de décimateurs qui se prêtent à donner les éclaircissements qu'on désire. Peut-être même est-il sage, pour ne pas répandre trop d'inquiétude dans les campagnes, de ne pas les demander à un trop grand nombre de personnes... »

Turgot cherchait, en outre, pour ses études personnelles, à avoir des tables des prix des grains, marché par marché, sans être réduits au prix commun. Il avait trouvé en France, « où cependant dans la majeure partie des provinces les archives publiques étaient dans le plus mauvais ordre », un assez grand nombre d'*états des prix* de semaine en semaine, remontant à cent ans, quelquefois jusqu'à deux cents ans, et des *états des dîmes* remontant à trente ans et plus. Il demanda au Dr Tucker (3) de lui fournir des états du même genre pour l'Angleterre.

Dans une autre lettre, celle-ci adressée au contrôleur général, et relative à la marque des fers, Turgot fit connaître que l'Administration centrale avait réclamé des états des *forges et usines* (4). Comme ce qui était demandé à l'intendant de Limoges l'était de même aux autres intendants, on peut être assuré qu'il existait, à la fin du XVIII^e siècle, une statistique de l'industrie métallurgique. Ce serait là, s'il était reconstitué en puisant dans les archives, un document intéressant.

G. SCHELLE.

*
* *
*